

Compte rendu de l'assemblée générale.

Vendredi 04/09/09 à 20h, à Meix-devant-Virton.

1. Etablissement du nombre de votants. Vérification de leur mandat.

Le total des voix s'élève à 114.

10 clubs ne sont pas représentés.

Joël Giboux et Claudy Guillaume sont absents et excusés.

2. Approbation du PV précédent.

Le PV est approuvé par l'assemblée.

3. Allocution du président.

Nous gardons une minute de silence pour les personnes nous ayant quittées.

Guy Bertrand remercie le club de Meix pour son accueil.

Guy aborde l'assainissement de l'interclubs. Il faut le rendre plus attractif.

Guy revient sur les modifications de règlement.

4. Rapport du secrétaire.

Dany Robert explique les modifications. Le système des points : 3-2-1-0.

Le nombre de dames sur la liste de force hommes pour inscrire une équipe dames, passe de 3 à 5.

Les E6 et les NC ont le même index. La règle du 3^{ème} joueur ne s'applique pas.

Il signale qu'il est impératif pour chaque secrétaire de club d'encoder les joueurs

(réaffiliations) dans le fichier central. Les nouveaux joueurs sont encodés par l'Aile.

Il est important de signaler tout changement de comité.

Les renseignements à communiquer dans l'annuaire sont à renvoyer à l'Aile et une copie à Dany.

Le contenu de la trousse obligatoire est sur le site. Il s'agit de la trousse industrie n°1, qui coûte +/- 35 euros. .

Il signale que pour la licence A, les joueurs ne peuvent jouer en compétition, sauf les premiers pas pongistes, Ethias days.

Il existe des affiliations mi-saison :elles sont de moitié prix.

Les inscriptions pour une organisation provinciale se feront uniquement sur le site.

Pour l'organisation d'un tournoi amical, la demande doit être effectuée auprès de Dany Robert.

5. Interclubs.

Paul signale qu'il y a déjà 3 forfaits généraux.

Il insiste sur l'importance de prévenir les clubs pour des décalages de matchs.

Il revient sur la difficulté d'élaborer le calendrier, en tenant compte des désidératas des clubs.

6. La coupe.

C'est toujours en poules au 1^{er} tour. Ensuite, élimination directe. Jean-François tient compte de la répartition géographique.

Le nombre d'équipes a diminué la saison dernière, surtout en dames.

La journée finale se disputera à Libramont.

La finale francophone est organisée par la province du Luxembourg.

7. Vétérans.

Trois séries de 6 équipes seront créées.

8. Portes ouvertes.

Les portes ouvertes sont l'occasion de recruter des nouveaux joueurs. Pour le moment, 7 clubs ont introduit une demande. Christine insiste sur le fait qu'il n'est pas trop tard : c'est du 1/09

au 30/11/09. Toute demande doit être introduite 1 mois à l'avance auprès de l'Aile. Tout

joueur venant à ces POP, peut être inscrit sur la feuille des participants, peu importe son âge.

Pour recevoir l'aide financière pour le remboursement de l'entraîneur, ce dernier doit être

agréé par la fédération. Pour les certificats médicaux, il est très important d'utiliser ceux des POP. Une copie de la liste des participants est à envoyer chez Christine.

9. Commission féminine.

Le tournoi au féminin se déroule cette année le 20/09 à Perwez. Une dame s'inscrit dans sa série. Le début de la compétition est prévu à 10h.

Christine demande à l'assemblée, si une dame aimerait l'aider pour améliorer la compétition féminine. Il ne faut pas nécessairement faire partie du CP.

10. Site.

Le site change cette année. Il sera encore plus accessible. Marc crée une adresse « tout pour le ping, ou avis aux responsables de club » pour améliorer la liste de diffusion.

C'est le site qui est officiel. !!!! aux modifications.

Il insiste également sur l'importance de publier le BOB et de laisser un exemplaire dans chaque local.

Le site doit rester neutre. Pour les activités à publier, il faut l'autorisation du CP. Un tournoi officiel ne peut être perturbé par une autre activité.

Pour le matériel, il est toujours possible de les prendre à Bastogne. Un contrat sera bientôt expliqué.

Pour les organisations à Bastogne, le cahier des charges sera sur le site.

Toutes les organisations de cette année seront prises en charge par des clubs, hors membres CP.

11. Rapport des vérificateurs aux comptes.

Laurent Jacques prend parole pour l'ensemble des vérificateurs. Il annonce être satisfait des comptes de la province, de la commission des jeunes et de la commission d'arbitrage.

Il invite donc l'assemblée à donner entière décharge à la commission d'arbitrage et au CP.

12. Approbation des comptes de la saison écoulée : ok.

8 clubs ne sont pas en ordre de finances pour la saison dernière. Si pour le 10/09, le club ne s'est pas mis en ordre, toutes les équipes de ce club ne pourront démarrer l'interclubs.

La situation financière est saine.

13. Décharge aux membres du CP : ok.

14. Décharge aux vérificateurs aux comptes : ok.

15. Nomination des vérificateurs aux comptes pour la saison prochaine.

Jean-Pierre Hamoir de Devantave et Bernard Giboux de Palette Centre.

16. Présentation du budget de la saison prochaine.

17. Approbation du budget de la saison prochaine.

18. Interpellations éventuelles : aucune.

19. Débats éventuels. Aucun.

20. Le président souhaite une bonne reprise de championnat et clôture l'assemblée à 21h50.